

LE SERVICE SOCIAL de l' ASSURANCE MALADIE, À VOS CÔTÉS POUR ACCOMPAGNER LES ASSURÉS EN DIFFICULTÉ

Le service social de l'Assurance Maladie accompagne les assurés dont l'état de santé affecte leur vie quotidienne ou professionnelle.

Il les informe, les conseille dans leurs démarches et les accompagne pour trouver des solutions adaptées à leur situation.

Les grandes missions du service social

- ▶ Faciliter l'accès et le droit aux soins des personnes en situation de précarité.
- ▶ Prévenir la désinsertion professionnelle des assurés malades ou handicapés.
- ▶ Préserver l'autonomie des assurés malades, handicapés ou âgés.

Plus concrètement...

Le service social accompagne des assurés confrontés à des problématiques complexes et variées, qui :

- rencontrent des difficultés en raison de leur état de santé (ex : reprise de l'activité professionnelle, passage en invalidité)
- sont en arrêt de travail
- souhaitent préparer leur retour à domicile après une hospitalisation
- risquent de perdre leur autonomie
- sont en situation de fragilité au moment du passage à la retraite
- ont des difficultés pour accéder au système de santé
- ont besoin de conseils sur des thèmes de prévention pour mieux gérer leur santé





Le service social de l'Assurance Maladie c'est avant tout :

Des professionnels expérimentés

L'assistant(e) de service social est titulaire d'un diplôme d'État.

- Il est tenu au secret professionnel.
- Il évalue la situation de chaque assuré(e) et l'accompagne tout au long de son parcours.
- Il reçoit l'assuré lors de réunions ou d'entretiens individuels.
- Il est spécialisé en santé, connaît les droits et les démarches propres à l'Assurance Maladie.

La force d'un réseau

- ▶ Plus de 1 650 assistants de service social travaillent au sein de l'Assurance Maladie.
- ▶ En 2017, ils ont accompagné 595 501 personnes.
- ▶ Le service social travaille en étroite collaboration avec les services administratifs et médicaux de l'Assurance Maladie.
- ▶ Le service social de l'Assurance Maladie est présent sur tout le territoire avec plus de 1 700 points d'accueil.

Des partenariats efficaces

Le service social développe de nombreux partenariats : Centres d'Examens de Santé, l'Assurance Retraite, associations d'insertion et/ou caritatives, missions locales, établissements de soins, associations de patients, partenaires du retour à l'emploi, professionnels de santé, Conseils départementaux, CCAS.





Le service social de l'Assurance Maladie est
présent dans votre région pour accompagner
les personnes fragilisées par leur état de santé.

Bas-Rhin

Unité de Strasbourg

16 rue de Lausanne
BP 90408
67090 Strasbourg cedex
service-social.strasbourg@carsat-am.fr

Unité de Haguenau

17 rue du Maréchal Joffre
67505 Haguenau
service-social.haguenau@carsat-am.fr

Unité de Sélestat

2 avenue Schweisguth
67600 Sélestat
service-social.selestat@carsat-am.fr

Haut-Rhin

Unité de Colmar

19 bd du Champ de Mars
BP 40454
68022 Colmar cedex
service-social.colmar@carsat-am.fr

Unité de Mulhouse

26 avenue Robert Schuman
68100 Mulhouse
service-social.mulhouse@carsat-am.fr

Moselle

Unité de Metz

18-22 rue Haute Seille
BP 21001
57751 Metz cedex
service-social.metz@carsat-am.fr

Unité de Thionville

2 allée Bel-Air
BP 50351
57128 Thionville cedex
service-social.thionville@carsat-am.fr

Unité de Sarreguemines

19 rue Alexandre de Geiger
BP 31169
57217 Sarreguemines cedex
service-social.sarreguemines@carsat-am.fr